



**PRÉFET
DE CORSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Rapport d'Activité 2021



O t e e

Malgré l'impact encore présent de la crise sanitaire, l'année 2021 a été riche en événements pour la DREAL de Corse, service déconcentré des ministères en charge de la transition écologique et de la cohésion des territoires, qui porte les objectifs de ces politiques sur le territoire, sous l'autorité du Préfet de Corse et de la Haute Corse.

Au quotidien, l'ensemble des agents de la DREAL, dont je salue particulièrement l'engagement, mettent leurs compétences transversales ou techniques au service de la préservation de l'environnement, de la protection des populations et d'une activité économique socialement responsable, sur tout le territoire régional. De l'accompagnement au contrôle, de l'évaluation à la réglementation, de l'information au cofinancement, la DREAL agit pour améliorer la vie quotidienne de la population.

Ce rapport d'activité 2021 vise à mieux faire connaître la diversité des champs d'intervention de la DREAL et les dossiers majeurs traités durant cette année. Il donne un aperçu de la variété des domaines suivis, des enjeux défendus et des résultats obtenus par les équipes de la DREAL. Je vous invite à prendre connaissance de notre action et vous souhaite un bel été.



Jacques LEGAIGNOUX
Directeur régional

Le service biodiversité, eau et paysages assure le pilotage, l'animation et l'évaluation des politiques de l'État dans plusieurs domaines de protection et de gestion durable des espaces naturels, de la biodiversité, de la ressource en eau et des milieux aquatiques terrestres, des sites et du paysage.

Le SBEP apporte l'appui ponctuel aux insulaires dont ils peuvent avoir besoin pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée des territoires à haute valeur écologique et paysagère.

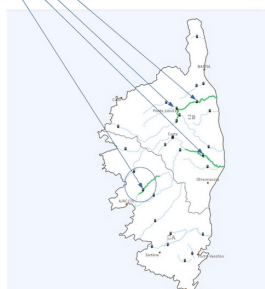
Le déploiement de vigicrues en Corse

Depuis le 17 août 2021, un nouveau tronçon de vigilance crues est opérationnel sur la Gravona amont. A cette occasion, une demi-journée d'informations a été organisée à destination des élus de Corse du Sud.

Le déploiement de cette vigilance, indispensable à la gestion de crise et à la bonne information de tous les citoyens est permis par le travail quotidien des 6 agents de l'unité hydrométrie de la DREAL. A fin 2021, le réseau comptait 23 stations, 18 caméras et 40 capteurs de hauteurs/débits concourant à la fois à la connaissance des crues et de l'étiage.



En Corse, ce sont désormais 4 tronçons de vigilance qui sont opérationnels : Golo aval, Golo amont, Tavignano aval, Gravona amont



Politique de l'eau: adoption du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et du programme de mesures (PDM) du bassin Corse

Fruits de trois ans de travail en concertation mené avec la Collectivité de Corse, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, les collectivités et l'ensemble des acteurs de l'eau de l'île, le SDAGE et le PDM 2022-2027 fixent pour les 6 prochaines années, les priorités d'action et de gestion pour préserver et restaurer l'ensemble des milieux aquatiques de Corse. Ceux-ci présentent d'exceptionnelles qualités écologiques – attestées notamment par les analyses réalisées par le laboratoire d'hydrobiologie de la DREAL - qu'il faut protéger vis à vis des pressions anthropiques.



L'État protège le Balbuzard pêcheur en Corse

Conscient de l'urgence à agir face à la diminution constatée du nombre de poussins de balbuzard pêcheur ces dernières années, l'État a décidé depuis 2 ans de mettre en place une politique volontariste de protection pendant la période de reproduction de l'oiseau (mars à août). Des zones de quiétude de 250 mètres de rayon autour des nids ont été établies, au sein desquelles toute activité est interdite en mer et sur terre. Sur proposition de la DREAL, les Préfets de Haute-Corse, de Corse du Sud et le Préfet maritime de Méditerranée ont ainsi procédé à l'établissement de 2 arrêtés de protection de biotope visant à protéger 9 nids.

Zone de quiétude autour du nid de balbuzard pêcheur de Castellu rossu - commune de Calcatoggio



L'Evaluation Environnementale au sein de la DREAL

La DREAL est le point d'entrée pour les examens au cas par cas des projets. 119 dossiers ont ainsi été instruits en 2021 avec 12 décisions ayant conduit à soumettre les projets à étude d'impact. Même si on constate une évolution dans la prise en compte des enjeux, le volet de la biodiversité terrestre et l'intégration paysagère des projets doivent mieux être anticipés par les porteurs de projet.

Par ailleurs, les 3 agents de la DREAL en charge de l'évaluation environnementale sont sous l'autorité fonctionnelle de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale concernant les avis sur les projets et les plans/programmes (PLU en particulier), ou des décisions pour les plans/programmes suite à examen au cas par cas. C'est ainsi que 10 avis ont été rédigés en 2021 dont les recommandations ont permis, dans certains cas, de revoir les projets ou le règlement des PLU.



Actions de police administrative sur le volet espèces protégées.

Depuis 2019, en plus du suivi des dossiers ayant fait l'objet d'arrêtés d'autorisation, une vaste campagne de contrôles a été lancée sur les projets immobiliers impactant des habitats naturels sans avoir nécessairement obtenu toutes les autorisations environnementales requises. En effet, le droit à construire dévolu par le code de l'urbanisme ne dispense pas de respecter les réglementations environnementales, en particulier l'interdiction de destruction d'habitats ou d'individus d'espèces protégées, sauf à obtenir une dérogation au plus tard avant le démarrage des travaux. Ainsi, en 2021, ce sont près de 60 contrôles des atteintes directes aux milieux et espèces qui ont été réalisés sur toute la Corse, en ciblant les zones de forte sensibilité pour la Tortue d'Hermann établie par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) Corse, espèce menacée faisant l'objet d'un Plan National d'Action. Cette espèce est représentative d'habitats naturels littoraux favorables également à de nombreuses autres espèces protégées (passereaux, orchidées, etc.). La majorité des contrôles a porté sur des communes de Corse du Sud, soumises à forte pression urbaine, suite à des signalements ou simplement de manière inopinée. Près de la moitié de ces contrôles a donné lieu à des suites administratives, avec plus de 25 procédures instruites par le service en 2021.

La préservation des paysages et du cadre de vie

La DREAL comprend deux inspecteurs des sites classés et une chargée de mission Paysages et Publicité pour répondre à cet enjeu particulièrement marqué au niveau insulaire. A travers les contrôles et instructions en site classé, (dix contrôles en 2021), les démarches Grands Sites de France (2 Grands Sites de France et 2 Opérations Grands Sites en 2021), les Plans Paysage (3 en vigueur et 1 candidature en 2021), l'analyse des insertions paysagères des projets, les conseils des sites, l'animation du réseau des Paysagistes Conseils de l'État... la DREAL rappelle quotidiennement la nécessité, voire l'obligation d'anticiper cet enjeu. La DREAL est également en appui des DDT dans le domaine de la publicité à la fois pour les contrôles (notamment l'action sur les panneaux 4*3), les contentieux et la démarche Règlement Local de Publicité portée par les communes.



Chiffres Clefs

4

tronçons de vigilance

2

arrêtés de protection de biotope
visant à protéger 9 nids de
balbuzard pêcheur

119

dossiers instruits dans le
domaine de l'évaluation
environnementale

25

procédures de police
administrative

60

contrôles concernant les espèces
protégées

Le service accompagne la transition énergétique dans tous les domaines (mobilité, bâtiment, production d'énergie), assure le contrôle des ouvrages hydrauliques et est chargé de la régulation et du contrôle des transports terrestres ainsi que du contrôle des véhicules.

Le registre des transports routiers et la capacité professionnelle

La dématérialisation des procédures liées au «registre des transports routiers» via l'application 6TZEN initiée en 2020 s'est accélérée en 2021. Ainsi, en 2021, 69 dossiers en été reçus et traités via 6TZEN concernant, à parts égales, des inscriptions au registre des transports publics et des demandes de renouvellement de licences.

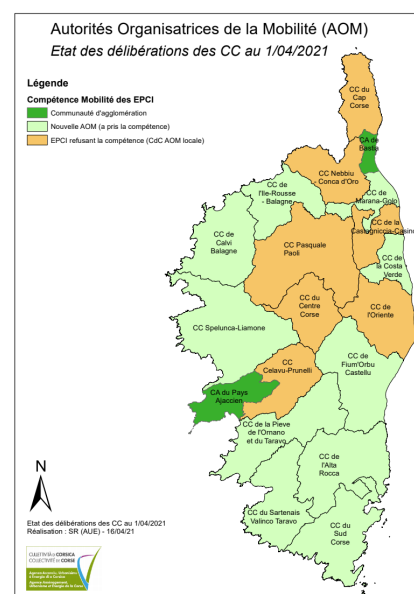
Le 6 octobre 2021 s'est déroulé l'examen national annuel de capacité professionnelle en transports lourds organisé par les DREAL. Bien que relevant du centre d'examen PACA, les candidats de Corse ont pu se présenter à Ajaccio : sur 38 candidats, 15 ont été admis, soit un pourcentage de réussite de 43,3 % pour l'examen « marchandises » et 25 % pour l'examen « voyageurs ».

Coordonner la transition énergétique des bâtiments occupés par l'État

En Corse, 43 sites occupés par l'État (hors Justice et Défense) sont identifiés comme étant soumis aux obligations du décret tertiaire. Par décision du 29 novembre 2021, un Comité Énergie Régional est créé pour définir et mettre en œuvre une stratégie de réduction des consommations énergétiques. Ce comité composé de référents énergie (DDTMs-SGC, SGAMI, Gendarmerie, Rectorat, Antenne des Finances...) chargés chacun d'un périmètre de bâtiments, est animé par la DREAL qui assure les missions de « Gestionnaire de l'énergie ».

Accompagner l'évolution des mobilités

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi d'orientation des mobilités (LOM), une cellule régionale d'appui France Mobilité regroupant la DREAL, l'ADEME, le CEREMA et la Banque des Territoires a été mise en place. Cette cellule a vocation à accompagner les territoires dans l'application de cette nouvelle politique publique et le portage de projets de mobilité. Ainsi, en 2021, les collectivités (EPCI) ont été amenées à se positionner sur la prise de compétence d'autorité organisatrice de la mobilité. La cellule a relayé de l'information, en particulier relative au lancement d'appels à projets ou à manifestation d'intérêt et a apporté son appui dans l'instruction des dossiers.



Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments

La Corse bénéficie d'un dispositif spécifique de financement des mesures d'économie d'électricité, en complément d'autres aides nationales comme MaPrimRénov : le cadre territorial de compensation des petites actions de maîtrise de la demande en électricité, piloté par un comité régional associant la Collectivité de Corse à travers son agence de l'urbanisme et de l'énergie, la DREAL, l'ADEME et EDF.

Les actions standard et non standard du cadre territorial, réalisées en 2021, représentent un montant total de 12,2 M€ de primes versées, financées par les charges de service public de l'énergie (SPE). En termes d'économie d'énergie, les gains de ces actions sont estimés à 22,2 GWh par an, sur la durée de vie des différents dispositifs, ce qui devrait permettre une réduction des émissions de gaz à effet de serre de plus de 13 000 tonnes équivalent CO2 par an.

Favoriser le développement harmonieux et équilibré des énergies renouvelables : l'étude friches

Le ministère a initié, avec le CEREMA, un travail d'identification de friches industrielles et urbaines susceptibles d'accueillir des installations photovoltaïques au sol. En Corse, à partir d'une liste de sites présélectionnés par le CEREMA (97 sites en 2B et 87 en 2A), une vingtaine de sites potentiels ont été répertoriés après application de plusieurs filtres (photo-interprétation, prise en compte des enjeux environnementaux et analyse des contraintes techniques et réglementaires) : un travail complémentaire sera mené avec les maires des communes concernées



6

nouvelles entreprises de transport s'engagent pour l'environnement, en signant la charte « Objectif CO2 »

21

octobre 2021 : porter à connaissance des informations nécessaires à l'élaboration des Plans climat air énergie (PCAET) de la Communauté d'agglomération de Bastia et des Communautés de communes Marana-Golo et Sud Corse, en réponse à la notification du lancement de leur élaboration

29

avril 2021 : validation par l'Assemblée de Corse à l'unanimité de la Programmation pluriannuelle de l'énergie pour la Corse 2019/2028 co-élaborée par l'État (DREAL) et la Collectivité de Corse (AUE)

16

septembre 2021 co-organisation d'une journée de découverte des modes actifs, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité : s'essayer à la pratique du vélo, VAE, trottinette électrique et scooter électrique !

8

conventions TEPCV (territoires à énergie positive pour la croissance verte) soldées. Au total, près de 666 000 euros versés aux collectivités pour accompagner la transition énergétique

Programmation pluriannuelle de l'énergie

La feuille de route de la transition énergétique en Corse est la PPE approuvée par décret du 17 décembre 2015 pour les périodes 2016-2018 et 2019-2023. Elle s'inscrit dans la trajectoire du schéma régional climat air énergie (SRCAE) adopté en 2013 par l'Assemblée de Corse qui vise l'autonomie énergétique de l'île à 2050. Co-élaborée par l'État (DREAL) et la Collectivité de Corse (AUE), la PPE, en cours de révision pour réajuster la période 2019-2023 et définir la stratégie pour la nouvelle période 2024-2028, a été validée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse le 29 avril 2021. Elle vise une montée en puissance en matière de maîtrise de la demande en énergie dans les bâtiments avec 600 GWh d'économisés en 2028 par rapport à 2018, le renforcement du déploiement des énergies renouvelables, la transition énergétique dans les transports avec notamment le développement des mobilités douces, des transports en communs et du véhicule électrique et de ses points de recharge, et la sécurité d'approvisionnement énergétique de l'île tout en assurant la sortie définitive du fioul.

Contrôler les ouvrages hydrauliques

20 barrages sont recensés en Corse dont 6 en Corse du Sud et 14 en Haute-Corse.

Les 2 principaux exploitants sont l'Office d'Équipement Hydraulique de la Corse (11 ouvrages) et EDF (6 ouvrages). En 2021, 13 de ces ouvrages ont fait l'objet d'une visite de surveillance.



Chiffres Clefs

430

entreprises inscrites au registre des transports publics routiers

730

véhicules contrôlés exerçant une activité de transport de marchandises ou de voyageurs

24

entreprises de transport contrôlées

13

visites d'inspections de barrages portant notamment sur leur sécurité

34

réceptions à titre isolé de véhicules et 36 autorisations de circulation de véhicules spécialisés (transport en commun de personnes, transport de matières dangereuses, véhicule de dépannage)

5

visites de surveillance de centres de contrôle technique et 21 supervisions de contrôleurs

Service Risques Naturels et Technologiques

Le service assure les missions dans les domaines de la prévention des risques technologiques, chroniques, naturels et miniers : la sécurité des canalisations et des équipements sous pression, l'inspection des installations classées pour la protection de l'environnement, l'examen des demandes de réalisation de forages et l'examen des demandes d'utilisation d'explosifs dès réception (carrières).

Suivi des installations classées pour la protection de l'environnement

En 2021, 130 inspections ont été menées en matière de contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) en Corse. Ces inspections sont intervenues dans tous les domaines d'activités mais plus particulièrement les déchets et les carrières.

Cette année a été marquée par la mise en service de la nouvelle installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) à Vigianello exploitée par la société Lanfranchi, le dépôt des dossiers de demande d'autorisation de l'extension de l'ISDND de la STOC à Prunelli di Fium'Orbo et du projet de centrale thermique du Ricanto à Ajaccio.

Mise en œuvre des plans de prévention des risques technologiques

5 sites industriels classés « Seveso Seuil Haut » sont implantés en Corse dont 4 font l'objet d'un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) déjà approuvé par l'Etat, le cinquième est en cours de finalisation (PPRT ANTARGAZ).

Canalisations et équipements sous pression

En matière d'équipements sous pression, plusieurs inspections ont été menées plus particulièrement sur des installations utilisant des fluides frigorigènes.

Un premier exercice PSI (équivalent PPI pour les ICPE) s'est déroulé sur le port d'Ajaccio (St Joseph).

Par ailleurs, des inspections «réforme anti-endommagement» ont eu lieu suite à des travaux non déclarés à proximité d'une canalisation.

D'autre part, 7 études de dangers ont été instruites au premier niveau par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes pour ensuite être exploitées par la DREAL Corse en lien avec les exploitants.

Après-Mines

Un ancien site minier dit «l'Argentella» constitué de plomb argentifère, implanté sur les territoires des communes de Galéria et Calenzana, a été exploité dès le XVI^e siècle et de façon industrielle lors de la deuxième moitié du XIX^e siècle (avec création d'un barrage et d'un téléphérique), avant d'être abandonné au début du XX^e siècle.

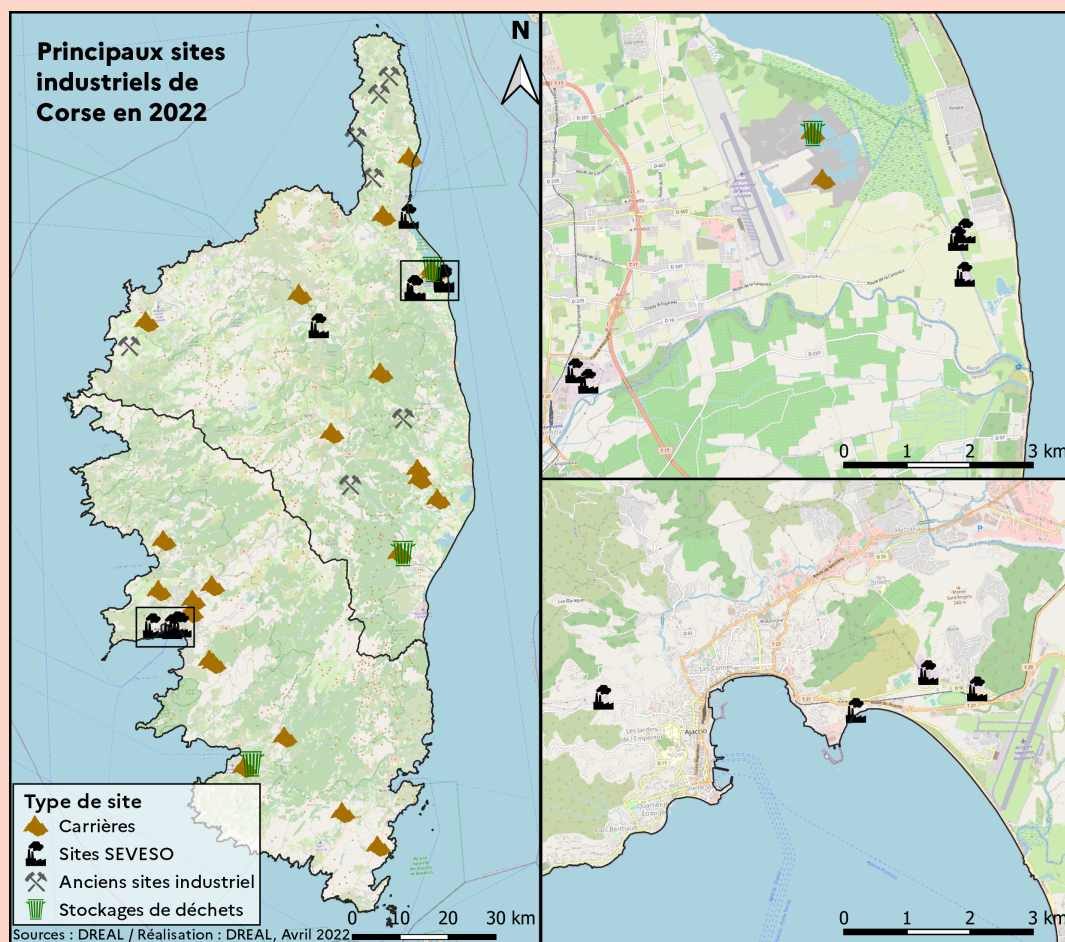
A la demande de la DREAL Corse, le BRGM a finalisé en 2021 la mise en sécurité de 13 ouvrages souterrains restants constitués de galeries et puits de l'ancien site minier d'Argentella.

Le coût total des travaux est d'environ 570 k€.

Une prochaine convention à signer entre l'Etat et le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) devra permettre d'assurer un suivi écologique des chiroptères présents au niveau de certaines galeries du site minier.



Sites industriels de Corse



Chiffres Clefs

49

inspections réalisées en 2021 en Corse-du-Sud

68

inspections réalisées en 2021 en Haute-Corse

80

sites soumis au régime de l'autorisation

55

sites soumis au régime de l'enregistrement

6

Seveso seuil bas

5

Seveso seuil haut

Connaissance des sites industriels pollués

Les anciens sites industriels, connus et potentiellement à l'origine de pollution des sols, seront désormais définis comme « secteurs d'information sur les sols » (SIS).

Leur recensement a été réalisé en 2018.

Après consultation des élus et des propriétaires, une quarantaine d'arrêtés préfectoraux ont été pris en 2021 afin de garantir, sur ces secteurs, la conservation de la mémoire en la matière et sa mise à disposition du public.

Ainsi, en cas de projet sur ces SIS, devront être réalisés, a minima, des sondages et, le cas échéant, en fonction du projet, des interventions de dépollution.

Le service assure la logistique informatique et l'administration des données (en particulier géographiques) la valorisation des données statistiques et la réalisation d'études dans le champ de compétences de la DREAL ainsi que l'animation et la coordination des politiques de l'État en matière d'aménagement et d'habitat.

Informatique

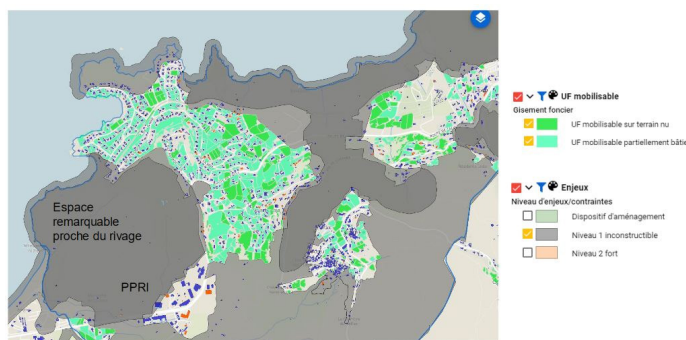
L'unité gère et maintient le parc informatique, le réseau informatique, des moyens de reprographie et la téléphonie fixe et mobile.

La crise sanitaire que nous avons connue a contraint la mise à disposition des équipements numériques pour la totalité des agents de la DREAL qui sont désormais tous équipés d'un ordinateur portable et d'un téléphone mobile.

La politique ministérielle a mis en place au niveau de la DREAL des mesures de sécurité des systèmes d'information, ainsi que la participation à l'élaboration d'un guide méthodologique national de réalisation des plans de continuité d'activité en matière de numérique. Le service a mis en œuvre des présentations rapides aux nouveaux outils numériques à l'attention des agents de la DREAL qui oeuvrent au bon fonctionnement et aux échanges entre les différents acteurs.

Aménagement et logement

- 11 opérations de création de logements sociaux ont été financées, représentant un total de 464 logements ordinaires (160 PLAI, 255 PLUS, 49 PLS) pour un montant total de 3,113 millions d'euros.
- 2 Comités Régionaux de l'Habitat et de l'Hébergement de Corse ont été organisés.
- 366 logements du parc privé par l'ANAH ont été financés pour un montant de 6,7M€.
- Gestion de l'appel à projet « Fonds Friche » (recyclage foncier des friches urbaines) dans le cadre duquel ont été financés 4 projets pour 1,865 millions d'euros (48 K€ pour l'ancienne usine des Canettes à Ajaccio, 852 K€ pour le site de Chabrières à Corte, 684 K€ réhabilitation de l'immeuble «Bon Pasteur» à Bastia, 281 K€ pour travaux de pollution du site ancien collège de Morta à Prunelli di Fium'Orbu).
- Suivi de l'AMO PLU en lien avec la DHUP sur 23 communes de Corse.
- Suivi des acquisitions de l'Office Foncier de Corse au titre du PEI.
- Agrément de LOGIREM en tant qu'Office Foncier Solidaire.



Urbansimul

En avril 2019, le Président de la République, dans le cadre d'un échange en Corse avec de nombreux élus, a souhaité que les difficultés dans le domaine de l'urbanisme exprimées à cette occasion, donnent lieu à une analyse approfondie. Dans ce but, le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature a conduit une série de rencontres sur le terrain au cours du mois d'avril 2019. Il a traduit le résultat de ses échanges en une dizaine de pistes de solutions pour répondre aux difficultés rencontrées. Parmi les propositions formulées figure la «mise à disposition de tous (État, Collectivité de Corse, communes et intercommunalités) d'un système d'information géographique permettant de déterminer la constructibilité d'une parcelle, tant au stade de l'élaboration d'un document d'urbanisme que de l'instruction d'une autorisation d'urbanisme».

Un groupe de travail, piloté par la DREAL de Corse, a été constitué pour répondre à cette problématique et a décidé :

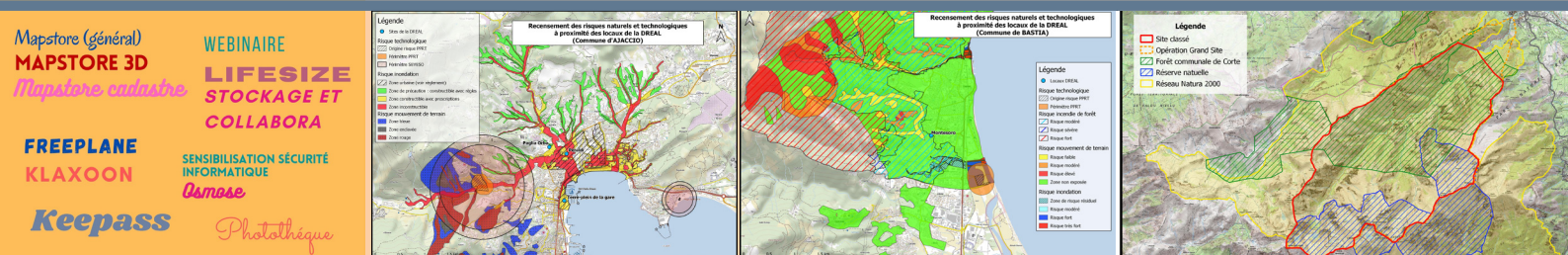
- d'initier un questionnaire à l'attention des communes de Corse afin de préciser les attentes en matière de SIG dédié à l'urbanisme,
- d'organiser la mise en œuvre en Corse d'un test de l'application «Urbansimul», outil d'analyse et de simulation de l'occupation du sol à l'échelle de l'unité foncière, initialement développé par le CEREMA et l'INRAE en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le PETR de Balagne (qui comprend les communautés de communes «Calvi Balagne » et « Ile Rousse Balagne ») s'est porté candidat pour expérimenter l'application Urbansimul.

La communauté de communes Sud Corse s'est également portée candidate en fin d'année 2020.

L'expérimentation s'est déroulée en quatre phases en 2021:

- 1/ Collecte et intégration des données standards,
- 2/ Evaluation sur la base d'un premier retour d'expérience (démarche de fiabilisation de la donnée) sur les communes couvertes par un document d'urbanisme,
- 3/ Test de la fiabilité et de la pertinence d'UrbanSIMUL sur un territoire sans document d'urbanisme en s'appuyant sur une modélisation du RNU,
- 4/ Ouverture de comptes d'utilisateurs pour les différentes structures ayant droit et évaluation de l'expérimentation.



Etudes et statistiques

Productions statistiques 2021:

Mise en ligne dans la partie «Site et observatoires» du site internet de la DREAL de Corse de :

Publications mensuelles:

- Chiffres clés du transport.

Publications trimestrielles :

- La construction neuve de logements,
- Commercialisation de logements neufs.

Publications annuelles :

- La construction neuve de logements,
- Commercialisation de logements neufs,
- Le Parc Locatif Social de la Corse au 1er janvier 2021,
- Indicateurs du développement durable et leurs restitutions graphiques en ligne,

(Evolution mensuelle du nombre total de passagers ; Evolution mensuelle du tonnage de marchandises ; Evolution annuelle des mises en vente ; Evolution mensuelle des constructions neuves ; Prix moyen des terrains à bâtir ; Part des énergies renouvelables dans l'énergie électrique...)

Autres publications en partenariat avec l'INSEE :

- La Corse en bref 2020,
- Insee Conjoncture Corse (trimestrielle et annuelle).

Études :

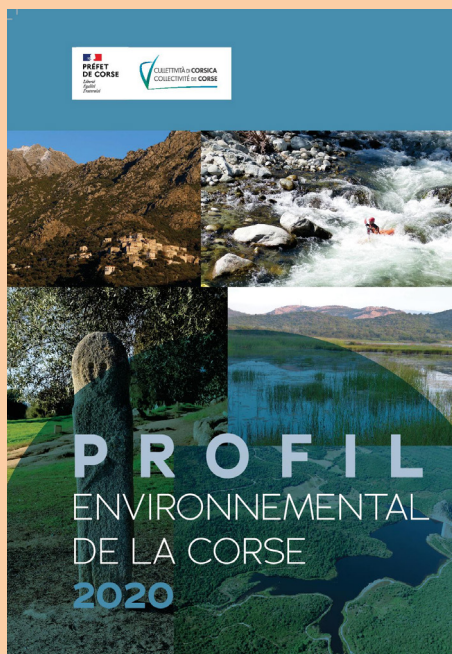
- Profil environnemental de la Corse (finalisé en 2022),
- Étude sur les demandes de valeurs foncières (DVF) - 2010/2020 (finalisée en 2022),
- Étude impact du COVID Construction / Énergie / Transport (finalisée en 2022),
- Base de données : Consolidation de la base données Transport.

Profil environnemental

Document de référence dans le cadre de la mise en œuvre des procédures d'évaluation environnementale des plans et programmes contractualisés, ce document, non opposable aux tiers, présente, tous les 4 ans, de manière synthétique, un diagnostic de l'environnement.

Il précise de manière thématique les enjeux du territoire ainsi que les indicateurs régionaux permettant de les caractériser et de les suivre. Il offre ainsi une appréhension synthétique de l'information ainsi qu'une documentation détaillée grâce aux liens qu'il intègre.

Les travaux menés ont impliqué l'ensemble des organismes ayant des compétences dans les thématiques prises en compte par le profil (biodiversité, eau, risques, énergie, transports, logement, urbanisation, déchets, qualité de l'air, agriculture, forêt, mer, paysages, activités sportives de nature) ; au terme d'un exercice qui les a mobilisés durant plus d'une année marquée par la crise Covid-19, ils ont pu ainsi proposer une analyse partagée appuyée sur leur expertise et sur l'ensemble des études et des données disponibles fin 2020.



Chiffres Clefs

11

opérations de création de logements sociaux

2

comités régionaux de l'habitat et de l'hébergement de Corse

23

nombre de communes qui sont suivies par l'AMO PLU en lien avec la DHUP

684

K€ pour la réhabilitation de l'immeuble «Bon Pasteur» à Bastia

+60

publications mises en ligne

+5

millions d'entrées et sorties des voyageurs en Corse

4100

Logements autorisés en Corse

21

publications sur le logement et le transport

L'action de la DREAL est une action toujours collective au service du public mais aussi de la communauté de travail permettant de mettre en place des politiques publiques complexes au service du territoire.

Plan de Relance : montage du dossier du CEN sur le site des dunes

Un volet consacré aux aires protégées du plan de relance a permis de monter un dossier d'aménagement de l'accueil du public et de l'observation de la faune sur un secteur « Natura 2000 » sensible à la fréquentation.

Ainsi un abri amovible pour accueillir le public, un parcours et des panneaux d'information, un observatoire ornithologique, des nichoirs et des gîtes à chiroptères ont pu être installés, le cours d'eau nettoyé pour agir en faveur de la présence de la tortue cistude d'Europe. Montant des travaux 20 000€.

<https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/dunes-de-prunete-un-amenagement-reussi-dans-un-a1959.html>

Associations de protection de l'environnement :

Un appel à projets pour intégrer le développement durable dans nos quotidiens 18 dossiers ont été déposés, 14 ont été retenus pour un montant global de 70659€.

Plusieurs types de projets soutenus tels que :

- la formation et l'accompagnement des établissements scolaires dans une démarche de transition écologique,
- soutien aux sciences participatives et découverte de la biodiversité ordinaire,
- encouragement à l'autonomie alimentaire des villes et des personnes, resserrement des liens sociaux, optimisation des espaces vacants pour l'agriculture urbaine,
- la formation des commissaires enquêteurs,
- soutien du débat public et de la participation citoyenne,
- l'observatoire local de la biodiversité : espèces piscicoles, espèces mycologiques.

Des avis rendus sur les dossiers d'agrément et d'habilitation :

- 7 avis rendus dont 4 ayant obtenu un agrément ou un renouvellement, 3 sont encore en cours d'instruction,
- 2 dossiers d'habilitation ont été traités.

Les centres de surtri des régions ajacciennes et bastiaises

La Corse est confrontée depuis 2015 à une pénurie d'exutoires pour les déchets ultimes, et en parallèle, à une limitation légale de recours à l'enfouissement.

Pour le SYVADEC, syndicat en charge de la valorisation et du traitement des déchets, cette réduction des quantités de déchets enfouis passe par une baisse de la production par habitant, une amélioration du tri à la source et par la réalisation de centres de surtri dans les agglomérations d'Ajaccio et de Bastia.

La DREAL a participé aux comités de pilotage techniques en 2021 organisés par le SYVADEC. Le lancement des consultations des entreprises a été initié en 2021 avec un coût global estimatif de 90 M€. La mise en service de ces centres de surtri est envisagée en 2025.

Programmes contractualisés

La mission programmes contractualisés participe à l'aménagement du territoire au travers de plusieurs programmes financiers : le contrat de plan Etat/Région (CPER) pour les projets ferroviaires et intermodaux, le programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) d'Ajaccio, le plan de transformation et d'investissement pour la Corse (PTIC) qui prend la suite du programme exceptionnel d'investissement (PEI).

Son champ d'action s'est élargi en 2021 avec le fonds mobilités actives (FMA) qui finance des projets d'itinéraires cyclables et le fonds friches consacré aux projets d'aménagement de friches.

Elle assure l'instruction des demandes d'aides et de paiements des subventions.

En 2021, 20 dossiers ont fait l'objet d'un financement pour un montant d'opérations de plus de 26 M€.

Parmi les projets présentés, on retiendra :

- la création de haltes ferroviaires aux Cannes à Ajaccio et à Bassanèse (proche de Bastia) (4.2 M€), au titre du CPER;
- l'aménagement d'une voie verte reliant Ajaccio (quartier d'Aspretto) à Bastelicaccia-Pisciatello (4.2 M€), au titre du FMA,
- la création d'un tiers-lieu de l'innovation sur le port de Toga à Bastia (4.8 M€), au titre du PTIC,
- le proto aménagement de la Citadelle Miollis à Ajaccio (phase 1 - 2.1 M€), au titre du PTIC,
- le projet urbain de revitalisation du centre ville de Corte (phase 1 - 1.3 M€), au titre du PTIC.

Plus de 32 millions d'euros ont été certifiés et payés aux collectivités tous domaines confondus.

Quelques chantiers en cours en 2021 :

- travaux de réfection du quai IV de Bonifacio (7.2 M€)
- route de Capo di Feno à Ajaccio (3.5 M€)

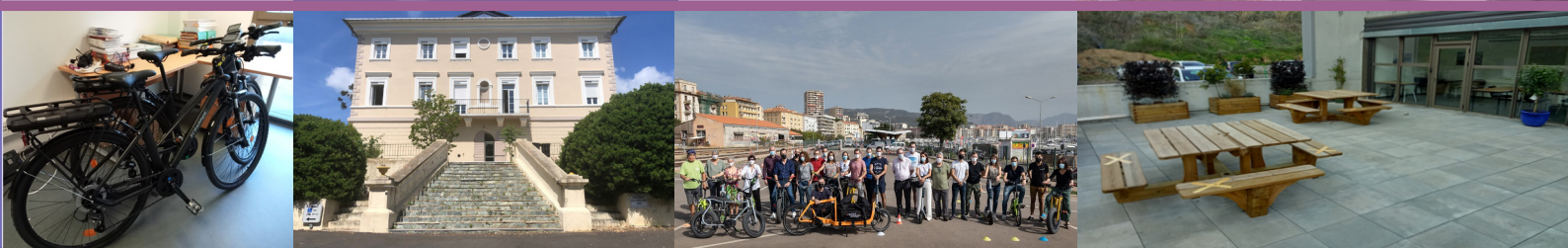
Plan de prévention et de gestion des déchets de Corse

Cet outil de planification stratégique à 6 et 12 ans est porté par la Collectivité de Corse, qui en a confié l'élaboration à l'Office de l'environnement de la Corse (OEC). Ce document vise à coordonner les actions entreprises par l'ensemble des acteurs du territoire concernés par la prévention et la gestion de déchets.

Le préfet de Corse a émis, le 1er juillet 2021, des observations sur le projet de plan qui lui a été soumis pour avis.

L'OEC élabore une nouvelle version du projet de plan, soumise à la commission consultative de suivi et d'élaboration (CCES) durant l'été 2022.

L'enquête publique doit débuter en février 2023 pour une adoption en septembre 2023.



Film Balance ton changement climatique

La Corse n'est pas épargnée par les évolutions du climat et les dernières intempéries ont laissé des traces dans les mentalités. Aussi ce film a vocation à sensibiliser le public insulaire en lui rappelant les événements récents combinant notamment submersion et inondation et en lui montrant les projections à venir. Le film montre la manière d'agir en anticipation pour les constructions nouvelles sur le littoral et l'intérêt de la mise en place des plans de prévention des risques. <https://www.corse.developpement-durable.gouv.fr/film-balance-ton-changement-climatique-a1943.html>

Duo day

Le DUO DAY est un événement national impulsé par le Secrétariat d'État chargé des personnes handicapées et soutenu par l'Agefiph et le FIPHFP. L'objectif du DuoDay est de favoriser les rencontres entre personnes en situation de handicap, employeurs et professionnels de l'insertion. Il est un outil de réponse pour changer de regard et favoriser l'inclusion.

En DREAL Corse, 7 personnes ont fait acte de candidature pour accueillir sur leur lieu de travail le temps d'une journée une personne en situation de handicap dont 2 se sont conclues par des visites (une à Bastia et une à Ajaccio). L'une a même pu être élargie par un stage.

Actions d'embellissement des bâtiments et amélioration des conditions de travail

Sur proposition d'agents et avec l'appui de l'unité moyens généraux, un embellissement de la terrasse de la salle de restauration du bâtiment de Paglia Orba a été réalisé par la plantation de quelques arbres fruitiers et arbustes.

Dans le même temps, le site de Montesoro à Bastia a poursuivi sa phase de travaux.

Journée découverte des modes actifs

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, la DDTM 2A, la DREAL de Corse et la CAPA ont organisé une journée de découverte des modes actifs le jeudi 16 septembre 2021 ouverte à tous les agents des administrations de Corse.

Les 80 participants ont pu profiter d'ateliers variés :

- un atelier vélo de remise en selle animé par l'association Velocità à destination des débutants ou personnes souhaitant retrouver une aisance à vélo,
- un atelier de prévention sur la sécurité routière animé par la Police Nationale,
- un atelier d'initiation à la trottinette électrique animé par la société E'Piu,
- un atelier d'initiation au scooter électrique animé par la DDTM 2A,
- un atelier d'initiation au vélo à assistance électrique animé par la société Appebike,
- un atelier d'entretien, maintenance et réparation de vélo animé par la société Bona Strada.

Télétravail

En septembre 2021 :

80 télétravailleurs sur 114 agents au total dont 15 encadrants télétravailleurs sur 30

- 70,2% d'agents télétravailleurs en DREAL de Corse après la survenue de la crise sanitaire,
- 29 hommes et 51 femmes.

Chiffres Clefs

20 000

Montant des travaux: plan de relance montage du dossier du CEN

7

avis rendus sur les agréments et les d'habilitations

14

dossiers retenus : 70 659€ de montant global de subvention pour les associations de protection de l'environnement

30 000

tonnes, quantité de déchets potentiellement valorisables issus du surtri des déchets ménagers et assimilés

1,3

M€, projet urbain de revitalisation du centre ville de Corte

32

millions d'euros ont été certifiés et payés aux collectivités tous domaines confondus

162 000

tonnes, quantité de déchets éliminée en enfouissement (déchets ménagers et déchets des activités économiques)

Les sites de la DREAL

Sites d'AJACCIO

Direction

SBEP

SCIL

Immeuble Paglia Orba

Lieu dit Croix d'Alexandre

Route d'Alata - AJACCIO

04.95.51.79.70



Secrétariat Général

Terre plein de la gare

AJACCIO

04.95.50.99.50



SRNT

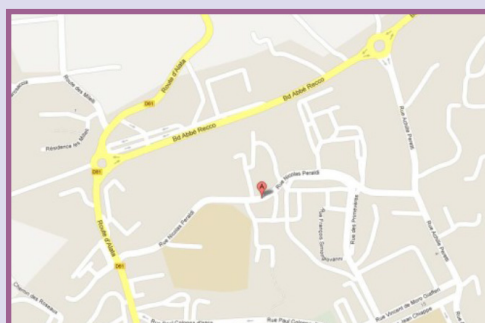
STEC

Résidence d'AJACCIO

Rue Nicolas Peraldi

AJACCIO

04.95.23.70.70



Site de BASTIA

Antenne SBEP

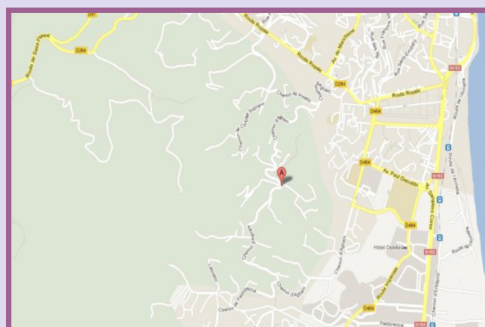
Antenne SRNT

Antenne STEC

Route d'Agliani - Montesoro

BASTIA

04.95.30.13.70



Site internet

www.corse.developpement-durable.gouv.fr/

